

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LUNDI, LE 17 DÉCEMBRE 2018 À 19H00 AU CENTRE CULTUREL MUNICIPAL SITUÉ AU 624, RUE NOTRE-DAME, 2^E ÉTAGE À SAINT-CHRYSOSTOME.

Formant quorum sous la présidence du Maire suppléant, Monsieur Mario Henderson, conseiller district #6 les membres suivants sont présents :

Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district # 3
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5

Le district #4 est vacant.

Absence motivée : Monsieur Gilles Dagenais, maire

Absence motivée : Monsieur Marc Roy, conseiller

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

Selon l'organigramme déposé au début de l'année 2018, Monsieur le conseiller Mario Henderson, présidera la séance spéciale à titre de Maire suppléant.

2018-12-397

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance spéciale à 19H35 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2018-12-398

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ

2018-12-399

3. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le paiement des comptes du mois selon ce qui suit :

- Liste des comptes à payer au 17 décembre 2018 : **58 350.75 \$**;

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je, soussignée, Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

ADOPTÉ

2018-12-400 4. PROPOSITION « TARGO » / INSTALLATION CABINET

CONSIDÉRANT la nouvelle proposition de « Targo Communications » d'installer le cabinet de fibre optique à proximité de l'écran situé face à l'hôtel de ville;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE ne pas accepter la proposition de « Targo Communications » et de demander la possibilité d'installer le cabinet à l'arrière de l'Hôtel de ville.

ADOPTÉ

2018-12-401 5. SOUSSION GRATTE À NEIGE

CONSIDÉRANT le besoin d'acheter une gratte à neige;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu des soumissions avec des différentes grandeurs et marques;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE retenir la soumission suivante :

Les Équipements Colpron inc.

Prix : 5 500 \$, plus taxes

- Gratte à neige de marque Cotech avec couteau déclencheur et côté anti-choc
- Largeur de 96 pouces avec attache Alo Euro

Le montant de cette dépense sera pris dans le budget de fonctionnement 2019.

ADOPTÉ

2018-12-402 6. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / SABEC

CONSIDÉRANT que l'organisme S.A.B.E.C. est un service d'accompagnement bénévole et communautaires;

CONSIDÉRANT leur campagne de levée de fonds 2018-2019;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE faire un don de 100 \$ à l'organisme S.A.B.E.C.

ADOPTÉ

2018-12-403 7. AJUSTEMENT SALARIALE / MME CLAUDINE BEAUDIN, D.G.A.

CONSIDÉRANT la nomination de Madame Claudine Beaudin au poste de « Directrice générale adjointe » en avril dernier;

CONSIDÉRANT QU' au moment de la nomination, aucun ajustement salarial n'avait été fixé;

CONSIDÉRANT la demande de Madame Beaudin afin que sa rémunération soit réévaluée;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ajuster le salaire de Madame Claudine Beaudin en fonction de son poste ainsi que ses nouvelles responsabilités.

Le détail de cet ajustement sera déposé dans le dossier de l'employé et sera effectif à compter du 1^{er} janvier 2019.

ADOPTÉ

8. SOIRÉE RECONNAISSANCE LOISIRS SPORTS MONTÉRÉGIE 2019

Le conseil municipal est informé que le formulaire pour la présentation « Soirée reconnaissance bénévolat 2019 » est maintenant disponible et que la période de mises en candidatures est du 10 décembre 2018 au 24 janvier 2019. Des noms ont été soumis. Nous demanderons à Mme Crystelle Laplante, coordonnatrice en loisirs de présenter la ou les mises en candidature.

9. PLAISIR D'HIVER 2019 / DEMANDES

Le 20 janvier prochain, il y aura une journée « Plaisir d'hiver » qui se tiendra au Parc Cécile-Rochefort. Mme Crystelle Laplante, coordonnatrice en loisirs dépose sa liste de demande :

- Butte de neige pour de la glissade;
- Faire un mur de neige pour l'activité peinture sur neige;
- Apporter des barils et le bois pour faire des feux;
- Arroser la patinoire pour le tournoi de hockey
- Tournoi de soccer sur neige;
- Sentier petites buttes de neige pour le « Fatbike »

Le conseil municipal accepte les demandes mais refuse l'activité du « Fatbike ».

On demandera à M. Stéphane Laberge, chef d'équipe de prévoir la confection de la butte de neige dès que les conditions hivernales seront adéquates.

2018-12-404 10. PATINOIRE / ARROSEUR ET HORAIRE

Monsieur le conseiller Mario Henderson se retire de la discussion.

CONSIDÉRANT que deux (2) candidats ont déposé leur nom pour arroser la patinoire;

CONSIDÉRANT qu'un (1) des candidats se disponible pour venir arroser jusqu'au 13 janvier 2018;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENGAGER les deux (2) candidats suivants pour procéder à l'arrosage de la patinoire pour la saison 2018-2019. Les candidats seront rémunérés au tarif horaire de 15.45 \$.

- M. Pascal Bergeron (disponible jusqu'au 13 janvier 2019);
- M. Maxime Henderson

Monsieur le conseiller Steve Laberge se porte volontaire pour aider les candidats à procéder aux premières couches de glace.

ADOPTÉ

II. 644, RUE NOTRE-DAME

Un commerce de produits acéricoles est installé au 644, rue Notre-Dame et une enseigne a été installée en bordure de la rue Notre-Dame (Route 209).

Des discussions ont lieu relativement à l'usage « commercial » pour ce secteur, est-ce en zone blanche ou en zone agricole. Des vérifications seront faites à cet effet et le point sera discuté lors d'une prochaine séance.

12. PHASE IV / APPEL D'OFFRES ÉTUDE DE CARACTÉRISATION & GÉOTECHNIQUE

La directrice générale informe que lors du dernier appel d'offres pour l'étude de caractérisation & géotechnique, le plus bas soumissionnaire « Labo Montérégie » a omis d'inclure les frais de caractérisation.

Puisque le contrat leur a été accordé lors de la séance régulière du 3 décembre dernier, après discussion avec M. Maxime Gerbeau, ing. de « Labo Montérégie », ce dernier s'engage à respecter la soumission au prix de 9 900 \$, plus taxes et d'inclure à même le prix l'étude de caractérisation, pour un forage à 4 mètres.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2018-12-405

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance spéciale à 20H50 l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ

Monsieur Mario Henderson
Maire suppléant

Madame Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

* * * * *